



Centre Communal d'Action Sociale

DELCCAS-2025-02-08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VILLEBON-SUR-YVETTE
DU 11 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Villebon-sur-Yvette étant rassemblé à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Victor DA SILVA.

Présents : M. Victor DA SILVA, M. Dominique FONTENAILLE, Mme Martine BROUSSAUD, Mme Dominique DURAND, Mme Olivia LUCAS, Mme Anne-Marie RAGEAU, Mme Nicole RANC, Mme Marie-Claude CHESNEAU, Mme Nicole MARIE, Mme Michèle BOULANGER, Mme Dominique ROUSSEAU, M. POLIZZI David, M. Gilles CHEVALIER, M. Gilles COURTIAT.

Absents excusés : M. Patrick FAURE, Mme Eveline CATUSSE.

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR CONCERNANT LA DOMICILIATION AU CCAS DE VILLEBON-SUR-YVETTE

VU le code de l'action sociale et des familles articles L.264-1 et suivants,

VU la note de synthèse adressée aux membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S,

Considérant l'intérêt pour les personnes sans domicile stable,

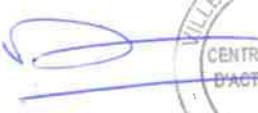
**Le Conseil d'Administration du C.C.A.S,
APRES EN AVOIR DELIBERE
ET A L'UNANIMITE**

APPROUVE le règlement intérieur concernant la domiciliation au CCAS de Villebon-sur-Yvette ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré aux jours mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

A Villebon-sur-Yvette, le 11 février 2025.

Le Président du C.C.A.S



Victor DA SILVA